

Cabinet GABRIEL

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

32, rue Legendre
31200 TOULOUSE

☎ 05.61.13.32.00

Association Socio-éducative des IZARDS

138 bis, route de Launaguet
31200 TOULOUSE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association socio-éducative des IZARDS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre association et il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I) Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

II) Justifications particulières

En application des dispositions de l'article L.832-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations

significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent la justification particulière suivante :

- Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur le traitement de l'amortissement du véhicule Citroën Jumpy ;

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Toulouse, le 15 mars 2010.

Le Commissaire aux comptes

Alain GABRIEL


CABINET GABRIEL
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
32, rue Legendre
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 13 32 00
Fax: 05 61 13 30 67
e-mail cbt.gabriel@wanadoo.fr

①

BILAN — ACTIF
Du 01/01/2009 Au 31/12/2009

Désignation de l'entreprise A.S.E des Izards Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 138 bis, route de Launaguet - BP 82358 - Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 78807327800038 Code APE 8899B

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2009 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2008 Net 4		
Capital souscrit non appelé (1)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de recherche et développement *	AD	AE			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 468,12	1 670,34	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	42 087,41	2 458,56	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	80 683,03	26 108,69	
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	PARTICIPATIONS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 982,50	1 906,25	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 187,37	4 187,37	
TOTAL (I)		BJ	BK	160 646,02	124 238,56	36 407,46	42 678,84
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 767,90	1 767,90	1 399,46
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	133,50	133,50	380,50
		Autres créances (3)	BZ	CA	9 790,36	9 790,36	32 823,98
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	220 846,40	8 196,57
Disponibilités	CF		CG	92 612,29		92 612,29	69 349,15
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 931,42	4 931,42	4 172,74	
	TOTAL (II)	CJ	CK	330 081,87	8 196,57	321 885,30	294 522,38
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL					
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
	Ecart de conversion actif* (V)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO		490 727,89	132 435,13	358 292,76	337 201,22
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations		Stocks			Créances	

AG

2

BILAN — PASSIF avant répartition
Exercice du 01/01/2009 Au 31/12/2009

Désignation de l'entreprise **A.S.E des Izards**

		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> B1	DF	213 203,40	213 203,40
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> EJ	DG		
	Report à nouveau	DH	12 424,04	-4 394,92
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	21 547,12	16 818,96
	Subventions d'investissement	DJ	24 894,94	30 241,12
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	272 069,50	255 868,56	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI	DV	1 444,18	1 444,18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 039,12	9 094,65
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 040,04	68 928,91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	1 699,92	1 864,92	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB		
TOTAL (IV)	EC	86 223,26	81 332,66	
Écart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	358 292,76	337 201,22	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
Du 01/01/2009 Au 31/12/2009

Désignation de l'entreprise : **A.S.E des Izards**

		Exercice N		Total 3	Exercice (N-1) 4		
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens services*	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	452 783,75	454 610,41	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP	6 317,99	3 396,69	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 235,40	2 029,10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	460 337,14	460 036,20
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
Variation de stock (marchandises)*				FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	73 072,00	71 136,72	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	22 611,68	25 502,29	
Salaires et traitements*				FY	245 362,38	241 630,92	
Charges sociales (10)				FZ	99 808,12	102 483,68	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	8 019,52	7 221,79
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
Autres charges				GE	86,90	110,55	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	448 960,60	448 085,95	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	11 376,54	11 950,25	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 175,06	1 650,09	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	11 753,35	12 360,60	
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	1 389,85	6 032,93	
Total des produits financiers (V)				GP	15 318,26	20 043,62	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	8 196,57	11 753,35	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	2 297,29	5 509,45	
	Total des charges financières (VI)				GU	10 493,86	17 262,80
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	4 824,40	2 780,82	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	16 200,94	14 731,07	

AG

Désignation de l'entreprise A.S.E des Izards

		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	80,00	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 346,18	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 346,18	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 346,18	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	481 001,58	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	459 454,46	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	21 547,12	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont	{ produits de locations immobilières	HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	80,00
	(3) dont	{ - Crédit-bail mobilier	HP	
		{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
		primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS
SUR LES COMPTES ETABLIS AU
31.12.2009**

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES**2.1 – Conventions Générales Comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 – Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire dégressif en fonction de la durée de vie prévue : En raison d'une utilisation limitée, il a été décidé d'amortir le Citroën Jumpy sur 8 ans.

Désignation	Durée (ans)	Méthode (L ou D)
Frais d'établissement		L
Frais de recherche et de développement		L
Construction	5 - 10 - 25	L
Agencement et aménagement	10	L
Installations techniques	5 - 5.88 - 10	L
Matériel et Outillage	5	L
Matériel de transport	3- 5	L
Matériel de bureau et informatique	3 - 5 - 8	L
Mobilier Logiciel		L

Tableau des immobilisations au 31-12-2009

Immobilisations	Valeur brute des immobilisations en début d'exercice au 01-01-2009	Acquisitions 2009	Cessions 2009	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice au 31-12-2009
Brevet et Licences	1 466.57	1 671.89		3 138.46
Total immobilisations incorporelles	1 466.57	1 671.89		3 138.46
Installation techniques, matériel et outillage	1 988.17			1 988.17
Installations générales, agencements divers	44 545.97			44 545.97
Matériel de transport	64 925.21			64 925.21
Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 878.34			39 878.34
Total immobilisations corporelles	151 337.69			151 337.69
Titres immobilisés	1 906.25	76.25		1 982.50
Dépôt et cautionnement versés	4 187.37			4 187.37
Total immobilisations financières	6 093.62	76.25		6 169.87
Total Général	158 897.88	1 748.14		160 646.02

Tableau des amortissements au 31-12-2009

Immobilisations amortissables	Valeur des amortissements en début d'exercice au 01-01-2009	Dotations 2009	Reprises 2009	Valeur des amortissements en fin d'exercice au 31-12-2009
Brevet et Licences	1 466.57	1.55		1 468.12
Total immobilisations incorporelles	1 466.57	1.55		1 468.12
Installation techniques, matériel et outillage	1 066.30	231.60		1 297.90
Installations générales, agencements divers	41 617.91	469.50		42 087.41
Matériel de transport	39 429.74	3 519.32		42 949.06
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 638.53	3 797.55		36 436.08
Total immobilisations corporelles	114 752.48	8 017.97		122 770.45
Total Général	116 219.05	8 019.52		124 238.57

2.3 - Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Sur l'exercice 2009, les lignes pour provision pour dépréciation d'un montant de 8 196.57 euros et reprise sur provision sur exercice précédent d'un montant de 11 753.35 euros ont été ventilées sur le compte de résultat.

2.4 - Stocks

Sans objet.

2.5 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 - Dérogation

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été mise en œuvre.

2.7 - Précisions sur le contenu de l'annexe

Les états fiscaux constituent un élément de l'annexe.

III - ENGAGEMENT FINANCIER

Aucun engagement financier.

IV - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Aucune dette garantie par des sûretés réelles.

V - INFORMATIONS CONCERNANT LE CREDIT BAIL

L'association n'a souscrit à aucun crédit bail.

VI - DETAIL DES POSTES DU BILAN

	Début d'exercice	Affectation	Fin d'exercice
Fonds Associatif	213 203,40		213 203,40
Réserve de Trésorerie			
Report à nouveau	- 4 394,92	16 818,96	12 424,04
Résultat 2008	16 818,96		0,00

Désignation	T.T.C.
Fournisseurs - factures non parvenues	5 427,66
Fournisseurs - avoirs à recevoir	0,00
Personnel - charges à payer	26 972,79
Personnel - produits à recevoir	0,00
Etat - charges à payer	0,00
Etat - produits à recevoir	0,00
Etat - Subventions à recevoir	7 725,00
Banque - intérêts courus à payer	0,00
Banque - intérêts courus à recevoir	0,00
Charges constatées d'avance	4 931,42
Produits constatés d'avance	0,00
Banque - Intérêts courus à recevoir/VMP	1 485,51
Clients - Avoir à établir	0,00
Clients - Factures à établir	0,00